



Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 07 novembre 2011 –

Participants :

M. Lemau (directeur) Mme Villeneuve (CP) Mme Peresse (CE1/CE2) M. Piquemal (CP/CE1) Mme Formet (CE2)	Mme Le Bihan (CE2) Mme Lebredonchel (CM1) Mme Lhermenier (CM2) Mme Péron-Follic (adjointe d'animation)	Mme Debroise (élue de quartier) Patricia Chevet (parent CE1/CE2, CM2) Anne-Céline Dubois (parent CM2)	Jérôme Gilles (parent CM2) Muriel Guilleux-Albert (parent CE2) Pascale Morne (parent CP) Laetitia Simoni (parent CE2)
--	--	--	---

Petit rappel des compétences du Conseil d'Ecole :

Le Conseil d'Ecole est une instance officielle où siègent les enseignants, l'inspectrice de l'Education nationale, les représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que de classes dans l'établissement), et un représentant de la mairie. Peuvent également assister au Conseil le responsable de la vie périscolaire et le psychologue scolaire notamment.

Il y a un Conseil par trimestre. Le Conseil d'Ecole est une instance ouverte où les différents membres donnent leur avis, discutent des sujets relatifs au fonctionnement de l'Ecole.

Le Conseil vote le règlement intérieur, donne son avis sur les actions concernant la vie scolaire, l'organisation de la semaine scolaire, Il statue sur proposition de l'équipe enseignante sur le volet pédagogique. Il a compétence concernant le projet d'Ecole.

Les élections ont eu lieu cette année le 14 octobre. Taux de participation : 30 % (242 inscrits, 84 votants).

La liste FCPE a été élue. Toutes les classes sont représentées par au moins un parent élu.

Titulaires et remplaçants : Delphine Monsimier, Jérôme Gilles, Anne-Céline Dubois, Suzanne Rousselet, Sabrina Grenier, Pascale Morne, Armelle Bérard, Bérénice Gloria, Marie-Pascale Chaperon, Laetitia Simoni, Patricia Chevé, Muriel Guilleux-Albert.

Réponses aux questions des parents :

Sécurité . Demande d'étude de mise en sécurité du parking nord et de son accès (présence d'une benne de récupération de verre sur le parking, confusion des circuits piétons, cyclistes et voitures, vitesse excessive à proximité du parking).

Demande soutenue par l'équipe éducative.

Commande par Mme Debroise d'une étude de faisabilité auprès des services compétents. Elle présentera cette étude lors du prochain Conseil d'Ecole.

Relations parents-enseignants. Aujourd'hui seule la prise de rendez-vous existe. Possibilité d'un espace-lieu de rencontre accessible ?

Pas de lieu envisagé. La prise de rendez-vous reste le meilleur moyen d'avoir un entretien complet et bien préparé par les parents et par l'enseignant.

Contrôle des sorties de l'établissement. Modalités de contrôle de sortie des élèves. Possibilité d'un accompagnement des élèves par l'enseignant jusqu'à la ligne jaune?

Dorénavant les enseignants accompagneront les élèves qui ne restent pas à l'étude jusqu'à la ligne jaune côté nord à 16H30.

Les enfants qui restent à l'étude sont sous la responsabilité du surveillant à partir de 16h30. Ils sont considérés comme présents à l'étude à partir de 16h40.

Restauration. Possibilité, pour les enfants qui le souhaitent, de ne pas avoir de vinaigrette dans les crutités ?

Vérification par Mme Péron-Follic de la faisabilité et prise en compte de la demande si possibilité.



Animation. Possibilité d'un spectacle de fin d'année réalisé par les enfants (fête de l'Ecole)?

A revoir au prochain Conseil d'Ecole.

Projet radio. L'association des parents d'élèves propose sa participation à un projet commun maternelle/élémentaire pour doter si besoin l'élémentaire en matériel.

Dans le cadre du projet Ecole ORAL-ECRIT l'Ecole souhaite acquérir des enceintes, une chaîne HIFI et des enregistreurs numériques.

Absences non remplacées d'enseignants. Y-en-a-t-il eu depuis le début de l'année ? Combien ?

Non.

Jeux dans la cour. Souhait d'installation de jeux d'enfants ; demande de précision sur l'autorisation ou non des cordes à sauter (et sur l'interdiction des écharpes)

L'Ecole maintient les principes suivants : cordes à sauter autorisées / écharpes interdites.

Vie de l'Ecole :

Règlement intérieur :

Les principaux amendements proposés et adoptés concernent les absences (motifs, justificatifs), les conditions de délivrance des médicaments et la prévention des pertes et vols (devant la grande quantité de vêtements non repris par les familles, l'Ecole donnera les vêtements non réclamés aux associations caritatives à la veille de toutes les vacances scolaires. Les vêtements trouvés sont dans un carton près du bureau du directeur.

Le règlement voté sera prochainement distribué par l'Ecole.

Petits rappels divers :

Interdiction de fumer dans l'enceinte scolaire.

Respect du matériel : l'Ecole fournit des raquettes de ping-pong aux enfants pour leur permettre de jouer pendant la récréation. Afin que chacun puisse en profiter longtemps merci de rappeler aux enfants le respect de ce matériel.

Les livrets d'évaluation donnés par les enseignants aux parents une fois par trimestre doivent être consultés et signés.

Rentrée 2011 (classes, équipe, effectifs, aide personnalisée, échanges de service...) :

Effectifs, classes : 157 élèves répartis en 6 classes. : 24 CP (Mme Villeneuve), 22 CP/CE1 (M. Piquemal), 24 CE1/CE2 (Mme Peresse), 29 CE2 (Mme LeBihan/ Mme Formet), 27 CM1 (Mme Lebredonchel) , 31 CM2 (Mme Lhermenier/M. Caplier).

Equipe : M. Lemau , Directeur associé, 8 enseignants , 1 psychologue scolaire (Mme Desury), 1 éducateur sportif (Jean-Claude Magnant), 3 animateurs sur le temps d'étude, 4 agents municipaux chargés de la conciergerie et de l'entretien : Joël (conciergerie) Michelle, Marie-Claude et Annick (entretien).

Visite d'une infirmière scolaire pour la visite obligatoire des CE2.

A noter cette année : M. Lemau est déchargé de cours à 100 % . Mme Lhermenier, responsable de la classe de CM2 est remplacée par M. Caplier, titulaire remplaçant, pendant ses périodes de formation à l'IUFM.

Aide personnalisée : d'une durée maximale de 2 heures/semaine, elle a lieu le mardi midi et le jeudi soir. Elle est mise en place depuis fin septembre et est proposée en fonction des besoins des élèves et des compétences travaillées. L'aide personnalisée ne peut être dispensée sans l'accord des parents.

Enseignement de l'anglais :

Mmes Lebredonchel, Formet, Le Bihan, Lhermenier et Cadiet, titulaires de l'habilitation à enseigner l'anglais assurent l'anglais dans les classes de CP/CE1, CE1/CE2, CE2, CM1 et CM2. Pour faciliter les échanges de services entre enseignants, l'ensemble de la classe CP/CE1 de M. Piquemal bénéficie de l'initiation à l'anglais.



Equipements de l'Ecole :

- 1 salle informatique de 13 postes, 1 bibliothèque, 1 classe pour l'anglais, 1 salle polyvalente, 1 salle pour les ateliers cuisine, arts plastiques, jeux de société et jeux scientifiques, 2 salles pour l'étude.
- 1 vidéoprojecteur + 1 écran.

L'Ecole a reçu un nouveau fonds de livres et est abonnée à 6 périodiques. Des parents volontaires sont les bienvenus pour participer à l'équipement et au rangement des livres.

CALM + encadrement du midi :

9 vacataires encadrent 12 enfants chacun sur le temps du midi (animation + surveillance).

Cantine : 80% des enfants déjeunent à la cantine en 2 services de 45 mn chacun. Les enfants sont invités à goûter à tout.

Pas de délivrance de médicaments possible. En cas de régime particulier prévenir Mme Peron-Folic qui fera le nécessaire.

Ateliers du midi : théâtre, jardinage (création d'un jardin et acquisition d'un composteur) et sport. Les enfants qui le souhaitent s'inscrivent auprès de Sylviane Péron-Follic le midi.

Ateliers du soir : animés de 17h00 à 18h00 par 3 organismes (*les FRANCA, les P'tits débrouillards et le Cercle Paul Bert Rapatel*). Beaucoup de demandes cette année. Ateliers trimestriels sur inscriptions faites en début d'année. Les enfants sont avertis par écrit avant chaque session. Prochains ateliers : janvier-mars 2012.

Projets des classes pour l'année scolaire 2011/2012 :

CULTURE

Cycle 2 : les CP et les CE1 iront voir deux spectacles à la *Péniche spectacle* et bénéficieront d'ateliers d'arts plastiques. Thème : "*eau, source de vie*".

Cycle 3 : Projet théâtre. Les CE2 iront voir 3 spectacles au *théâtre de l'Illico* et au *T.N.B.* dans le cadre d'un projet « devenir spectateur » ; les CM1 iront voir un spectacle au *T.N.B.* et travailleront sur le thème « *dire, lire et écrire le théâtre* » ; les CM2 auront un projet commun avec le collège du Landry autour de la pièce sur *Sinbad le marin*.

Les projets sont financés par la ville à l'exception du projet des CM1, trop coûteux. Redéfini, ce projet est pris en charge par l'OCCE (office central de coopération à l'Ecole).

SPORTS :

cycle 2 : piscine (jusqu'au 9 décembre), puis judo (CP et CE1) et tennis de table (CE2).

cycle 3 : piscine pour les 3 classes du cycle (décembre-mars), escrime (CE2 et CM1), kayak (CM2).

M. Budé (sécurité routière) intervient auprès des CM1 et CM2 pour l'apprentissage des règles de circulation à vélo en ville.

Remerciements de l'équipe enseignante pour l'accompagnement fait par les parents (Tout Rennes Court, sorties, accompagnement piscine...).

Projet jardinage (classes CP à CE2) : souhait d'achat d'un tuyau d'arrosage (à financer par l'association des parents d'élèves).

Travaux réalisés et souhaités :

Travaux réalisés :

Marquage de jeux pour enfants sur le sol de la cour.

Révision de l'installation de chauffage de la salle de sports.

Travaux de sécurité de l'entrée de l'Ecole rue Chateaugiron (zone 30, aménagement au sol). Réduction de 8 à 10 kms/heure constaté par les contrôles routiers.

Travaux en cours :

Réfection du terrain de handball (buts et marquage au sol).

Travaux demandés :

Construction d'un auvent devant la cantine (demande déjà faite l'an dernier). Nouvelle demande à faire par l'Ecole. Mme Debroise commande une étude de faisabilité auprès des services compétents.

Mise en sécurité du parking nord et de son accès.

Elections présidentielles et législatives 2012

A chaque scrutin électoral les 4 salles de classes du rez-de-chaussée sont transformées en bureaux de vote. Les classes déménageront donc à l'étage 4 fois en 2012. Demande de l'équipe enseignante d'utiliser le gymnase comme bureau de vote plutôt que des salles de classe. Les parents soutiennent cette demande. Etude de la proposition par Mme Debroise.



QUELQUES DATES A RETENIR

Vente de gâteaux tous les jeudis avant les vacances : 15 décembre 2011, 9 février, 5 avril et 5 juillet 2012. Les pâtisseries et pâtisseries volontaires sont bienvenus !

Galette des rois : 20 janvier 2012 (dans les locaux de l'Ecole maternelle).

Fête de l'Ecole : 22 juin 2012.

Vos représentants au Conseil d'Ecole :

N'hésitez pas à nous rencontrer ! (fcpe.landry@gmail.com).



Delphine MONSIMIER
02 99 53 20 66

Léonie (CM2), Péroline (CE2)

Jérôme GILLES
02 99 51 69 07

Servanne (CM2)



Anne-Céline DUBOIS
02 99 32 07 59

Arthur (CM2)



Suzanne ROUSSELET
02 99 86 13 19

Garance (CM2)



Sabrina GRENIER
06 70 55 95 32

Zélie (CE1), Souad (CE1)



Pascale MORNE
02 23 35 02 82

Hélène (CP)



Armelle BERARD
la.bretagne@orange.fr
Hugo (CM2), Léo (CE2), Lou (CP)



Bérénice GLORIA
02 99 51 09 74
Maëlys (CM2), Romane (CE2)



Marie-Pascale CHAPERON
02 99 53 69 57

Hugo (CM1)



Laetitia SIMONI
02 22 93 11 16

Titouan (CE2)



Muriel GUILLAUX-ALBERT
09 50 25 70 29

Camille (CE2)

Patricia CHEVÉ

Mélanie (CM1), Mazarine (CE1)

Retrouvez les communiqués et les actions de la FCPE sur <http://www.fcpe.asso.fr/>

Les membres du bureau de l'Association des Parents d'Elèves :

Si vous avez des questions/remarques/suggestions, prenez contact avec nous ! (ape.landry@gmail.com).



Fabrice CANEZZA
Président

09 50 67 07 60

Jérôme GILLES
Président Adjoint

02 99 51 69 07



Bérénice GLORIA
Trésorière

02 99 51 09 74



Suzanne ROUSSELET
Trésorière Adjointe

02 99 86 13 19



Armelle BERARD
Secrétaire

la.bretagne@orange.fr



Pascale MORNE
Secrétaire Adjointe

02 23 35 02 82